

Conditions Générales

Rabais (s'applique uniquement aux clients de la PK 01)

A partir d'une commande - donnant lieu à une livraison distincte - de CHF 1 200.- nos clients bénéficient des rabais suivants :

de CHF 1 200.- à CHF 1 999.-	3%
de CHF 2 000.- à CHF 3 999.-	4%
de CHF 4 000.- à CHF 5 999.-	5%
de CHF 6 000.- à CHF 7 999.-	5,5%

à partir de CHF 8 000.- 6%

Les rabais ne sont pas accordés sur : les articles nets, le sucre, les noisettes, les amandes, le sel, les tabacs, les huiles, les graisses, la margarine, les spiritueux, les viandes, les prix spéciaux etc.

Le taux de rabais est défini en fonction du chiffre d'affaires réalisé avec les articles donnant droit au rabais et les articles à prix nets.

Conditions de livraison

· Assortiment de produits secs

Livraison par DAP lieu de livraison convenu pour toutes les tournées de camions en cas de commande à partir de CHF 1 200.-.

En cas de commande inférieure à CHF 1 200.- nous facturons un supplément de CHF 50.- par livraison. Frais de transport par chemin de fer en sus à partir de la station de tournée la plus proche pour les localités non desservies par camion.

Veillez noter l'itinéraire du camion !

Les commandes pour les tournées des camions en dehors de Zurich et de Lausanne doivent nous parvenir les jours précédents suivants :

Pour les tournées du lundi :	jusqu'au jeudi	12.00 heures
Pour les tournées du mardi :	jusqu'à vendredi	12.00 heures
Pour les tournées du mercredi :	jusqu'à lundi	12.00 heures
Pour les tournées du jeudi :	jusqu'à mardi	12.00 heures
Pour les tournées du vendredi :	jusqu'à mercredi	12.00 heures

· Assortiment de produits frigorifiés

Livraison par DAP lieu de livraison convenu pour toutes les tournées de camions en cas de commande à partir de CHF 500.-.

En cas de commande inférieure à CHF 500.- nous facturons un supplément de CHF 50.- par livraison. Frais de transport par chemin de fer en sus à partir de la station de tournée la plus proche pour les localités non desservies par camion.

Veillez noter l'itinéraire du camion !

Pour les tournées du lundi :	jusqu'à vendredi	11.30 heures
Pour les tournées du mardi :	jusqu'à lundi	11.30 heures
Pour les tournées du mercredi :	jusqu'à mardi	11.30 heures
Pour les tournées du jeudi :	jusqu'à mercredi	11.30 heures
Pour les tournées du vendredi :	jusqu'à jeudi	11.30 heures

Sont applicables à la totalité de l'assortiment les conditions de livraison suivantes :

Pour les livraisons hors itinéraire des camions, les frais de transports effectifs par chemin de fer sont à la charge de l'acheteur.

En cas de livraison en express à la demande du client, nous facturons les frais effectifs de transport par chemin de fer ou par la poste.

Toute commande fait l'objet d'une facture distincte.

Prix

Les prix indiqués s'entendent sans engagement, T.V.A. non comprise et peuvent à tout moment être modifiés sans préavis.

Paiements

Lorsque des commandes doivent être retenues du fait du non-respect des délais de paiement, la société Saviva SA n'est pas tenue de respecter les prix fixes et définitifs ou de satisfaire à ses obligations de livraison.

Il sera fait application des prix valables au jour de la commande. Nos factures sont exigibles dans un délai de 30 jours, montant net, sans escompte.

Spécifications

Les spécifications sont placées par le producteur, aussi bien sur le produit que dans le système électronique. Saviva SA ne procède à aucune modification de ces spécifications et décline toute responsabilité dans ce contexte.

Retours de marchandises

Les retours de marchandises vous seront crédités après déduction de 15% de la valeur en francs pour frais.

Réclamations

Les réclamations doivent être formulées au plus tard dans les 2 jours suivant la réception de la marchandise et avant la transformation de celle-ci. En cas de transport par la poste ou par chemin de fer, tout dommage éventuel doit être signalé par le destinataire conformément aux règlements de la poste ou du chemin de fer.

Lieu de juridiction

Tous litiges éventuels devront être jugés par les tribunaux de droit commun du siège principal de la Société Saviva SA. Seul le droit suisse est applicable.

Protection des données

Scana traite les données des clients avec le plus grand soin, conformément à la législation suisse relative à la protection des données. A l'ouverture d'une relation clientèle, le client déclare consentir à l'utilisation de ses données disponibles chez Scana ou provenant de tiers, ainsi que des données complémentaires, et ceci à des fins d'analyses des paniers, d'analyses des achats liées à l'exploitation (profils du client), de promotions publicitaires personnalisées et de contact avec la clientèle (par exemple dans le cadre d'opérations de rappel). Toute transmission éventuelle des données à des prestataires externes en Suisse ou à l'étranger a exclusivement lieu dans le respect de strictes contraintes contractuelles de protection des données, aux autorités compétentes en matière de poursuites pénales sur la base d'obligations légales ou en cas de nécessité impérieuse afin de préserver et de défendre les intérêts légitimes de Scana.

Saviva SA
Secteur d'activité Scana
Bahnstrasse 20
8105 Regensdorf
Telefon 044 870 82 00



Votre vrai partenaire en gastronomie

Conditions générales de vente Saviva AG Secteur d'activité Lüchinger + Schmid 8105 Regensdorf

1. Qualité des produits

La qualité des produits commandés est définie par la spécification des produits de l'entreprise. En passant commande, le client accepte ladite spécification des produits.

2. Tarifs et listes de gammes

Les tarifs et les listes de gammes ne constituent pas une offre. Les indications de prix sont sans engagement. Des modifications sont possibles à tout moment.

3. Ajustement des prix

Les prix qui ont été convenus entre les parties peuvent être ajustés par la société si une modification des circonstances déterminantes pour la conclusion du contrat survient après la conclusion du contrat, notamment en cas de modifications de la situation de l'approvisionnement, de variations des tarifs de transport et des droits de douane ainsi qu'en cas de survenance d'autres taxes étatiques, d'interventions de l'Etat, de grippe aviaire, d'épidémies, de maladies, de difficultés d'importations etc.

Dans de tels cas, les prix convenus doivent être ajustés dans une mesure similaire aux prix et frais d'achat modifiés en raison du changement de circonstances.

4. Taxe sur la valeur ajoutée

Tous les prix s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée.

5. Délai de paiement

Les factures sont payables net sans escompte en francs suisses dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture.

6. Lieu de livraison, supplément pour petite quantité, transfert des risques

Les parties peuvent convenir d'un autre lieu de livraison équivalent pour tenir compte de circonstances spéciales. Sans convention spéciale, la marchandise commandée est livrée DAP (Delivered At Place) sur le site d'exploitation. Si l'accès au site d'exploitation du client n'est pas garanti avec nos véhicules, la livraison se fait à la gare la plus proche ou à la station inférieure de téléphérique.

Pour des livraisons d'un montant inférieur à CHF 200.- (hors TVA), un supplément pour petite quantité de CHF 30.- est facturé par livraison. Les avantages et les risques sont transférés au client à la remise des marchandises.

7. Chaîne du froid, stockage

La société garantit la chaîne du froid jusqu'au lieu de livraison.

Les œufs doivent être stockés de manière inodore. Les produits réfrigérés et surgelés doivent être stockés à température contrôlée. Des produits surgelés décongelés ne doivent pas être recongelés.

La société ne peut être tenue responsable des sinistres, des dégradations de la qualité et des dommages consécutifs qui se produisent en conséquence d'un maniement non conforme ou d'un mauvais stockage du fait du client.

8. Récipients

Les récipients réutilisables sont facturés au client. Les récipients réutilisables restitués par le client sont crédités sur le compte du client au prix de transfert s'ils sont propres et en parfait état lors de la restitution.

9. Réclamations

Les réclamations relatives à des produits (réclamations pour vices) doivent être formulées dans un délai d'1 jour ouvré après la livraison (délai de réclamation). La réclamation pour vices doit mentionner les numéros de lot et les références des articles. Les produits faisant l'objet d'une contestation doivent être conservés au minimum 1 jour ouvré après réception de la réclamation pour vices en vue d'un prélèvement d'échantillons.

La transformation de la marchandise livrée est considérée comme une acceptation de la marchandise. Une abstention à l'usage du délai de réclamation a le même effet.

10. Protection des données

La politique de confidentialité énoncée à la section Politique de confidentialité ainsi que les conditions d'utilisation font partie intégrante des présentes CGV. En acceptant les présentes CGV, le client consent également à la politique de confidentialité ainsi qu'aux conditions d'utilisation.

11. Clause de sauvegarde

Si des clauses individuelles des présentes CGV s'avèrent non valables en tout ou partie, la validité des autres dispositions et des présentes CGV n'en est pas affectée. La disposition non valable est réputée remplacée par une disposition juridiquement valable dont le sens et la finalité économique s'approchent le plus possible de ceux de la disposition non valable. Ceci s'applique également aux cas éventuels de vides juridiques.

12. Droit applicable et for

Le droit suisse est applicable à la relation contractuelle.

Les tribunaux du siège social de Saviva à Regensdorf ont la compétence exclusive en ce qui concerne tous les litiges.

Conditions générales (CG)

Prix

Les prix indiqués sont des prix du jour en francs suisses, hors TVA. En règle générale, les prix sont valables au moment de la livraison et fixés au moment de la commande.

Les prix des actions s'appliquent aux livraisons effectuées du premier au dernier jour de l'action.

Les prix sont sans engagement et peuvent être modifiés à tout moment selon l'évolution des prix du marché.

La liste de prix pour les demandes particulières s'applique aux prestations supplémentaires.

Conditions de livraison

Les prix s'entendent pour les livraisons franco domicile ou gare ferroviaire / station de vallée en Suisse et au Liechtenstein.

La valeur de la marchandise (hors TVA) doit s'élever à 350 francs au minimum par livraison. Si ce montant minimal n'est pas atteint, une participation aux frais de transport de 30 francs est facturée par livraison.

Si une localité ne peut pas être livrée par camion, les frais de transport à partir de la gare ferroviaire / station de vallée la plus proche sont facturés.

La marchandise doit être déballée, contrôlée et entreposée au réfrigérateur ou au congélateur directement après sa réception.

Si le client refuse la livraison sans motif ou pour des raisons qui ne relèvent pas de notre responsabilité, nous nous réservons le droit de lui imputer les frais qui en découlent. En règle générale, nous partons du principe que la réception de la livraison peut également être effectuée par des employés de l'entreprise du client, contre signature du bulletin de livraison.

Nous ne sommes pas tenus de reprendre la marchandise commandée par erreur ou en trop grande quantité.

Nous effectuons les livraisons selon un plan de tournée. Il nous est impossible de fixer des heures de livraison. Néanmoins, nous proposons dans la mesure du possible des plages horaires (le matin ou l'après-midi).

Qualité des produits

Nous garantissons la qualité et la conservation de nos produits à condition que

- a) les denrées alimentaires réfrigérées soient déballées directement après leur réception et entreposées à une température se situant entre 2 et 5°C au maximum;
- b) les produits surgelés soient traités de manière appropriée et entreposés à une température minimale de -18°C, sans interruption de la chaîne du froid.

Conteneurs et emballage

Les conteneurs sont et demeurent la propriété de Mérat & Cie. SA. Nous nous réservons le droit d'exiger une taxe de dépôt. Nous contrôlons l'état de nos conteneurs et facturons ceux qui ne sont pas rendus.

Les taxes de dépôt officielles sont facturées mensuellement pour les conteneurs IFCO. Les conteneurs retournés donnent lieu à une note de crédit.

Selon la tournée ou le rythme de livraison, il est possible que des cartons soient utilisés pour transporter la marchandise. Les cartons de transport usagés ne peuvent pas être repris pour des raisons d'hygiène.

Conditions de paiement

Nos factures sont payables à 30 jours net et sans escompte.

Nous nous réservons le droit, dans des cas particuliers, d'exiger que la marchandise commandée soit payée en espèces. Le paiement en espèces ne donne pas droit à un escompte.

Si l'acheteur est en retard dans ses paiements, nous nous réservons le droit de refuser toute commande supplémentaire et de ne pas procéder aux éventuelles commandes en suspens.

A partir du troisième rappel, une taxe de 30 francs et un intérêt de retard de 5% sont facturés.

Réclamations

Nous remplaçons tous les produits présentant des défauts de qualité lors de la livraison à condition que ces derniers soient mis à notre disposition et que la réclamation soit effectuée par téléphone ou par courrier dans les 24 heures qui suivent la livraison. La marchandise doit être entreposée et stockée correctement jusqu'à ce que Mérat vienne la récupérer.

Divers

Sur demande, les spécifications relatives aux produits peuvent être obtenues sous la forme définie par Mérat (écrite ou électronique). Si le client le souhaite, d'autres présentations ou formats peuvent être élaborés; les frais éventuels sont alors facturés.

Les accords particuliers passés oralement ne sont valables que si nous les avons confirmés par écrit.

La passation d'une commande implique la reconnaissance de nos conditions de vente et de livraison.

Des modifications de l'assortiment, des emballages ainsi que des modalités de livraison demeurent en tout temps réservées.

Tout litige doit être jugé par les tribunaux ordinaires au siège social de Mérat & Cie. SA. Le droit suisse est seul applicable.